

nancière pour le dispositif. Ils ont également sollicité les autres partenaires (Drac, Éducation nationale, Région, Département). « Les cofinancements sont maintenus et identiques, on a obtenu la consolidation financière », a confirmé Éric Picard, lors de la dernière réunion du son conseil communautaire, pour répondre à une question d'un élu.

Trouver une structure déjà existante

Il fallait trouver ensuite une structure pour porter le nouveau dispositif. C'est là qu'Anthony Garcia, directeur de l'école de musiques actives du pays de Bray, basée à Forges-les-Eaux, entre en scène. « Il fallait qu'une structure déjà existante prenne le relais, pas forcément notre école, mais on était la seule à bien vouloir le faire, explique-t-il. On prend des risques, mais il fallait trouver une solution. Cela n'a pas été compliqué de convaincre les membres du bureau, beaucoup sont enseignants et sont convaincus de la nécessité de diffuser la culture en milieu rural. »

Les quatre intervenantes, qui travaillaient pour le conservatoire, seront dorénavant toutes salariées de l'école de Forges-les-Eaux, qui va également s'occuper de la gestion des CHAM dans les collèges de Saint-Saëns et de Forges. « On va sécuriser l'existant, on verra ensuite pour assurer un maillage plus complet, développer les partenariats », précise Anthony Garcia.